

Aide à Domicile - Auxiliaire de Vie (H/F)

Débutant(e) accepté(e)

Notre association Cassiopée recrute et forme des aides à domicile et/ou auxiliaires de vie pour assurer le maintien à domicile des personnes dépendantes et/ou en situation de handicap.

Nous sommes présents sur les communes de Saint-Siméon-de-Bressieux, La Côte-Saint-André, Brézins, Saint-Hilaire-de-la-Côte, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et bien d'autres.

Vos principales missions, sous la responsabilité des responsables de secteur, sont définies en fonction de vos compétences et appétences :

- Accompagnement et aide dans les actes de la vie quotidienne
- Aide à l'alimentation
- Entretien du logement
- Accompagnement aux rendez-vous, aux sorties et pour les courses
- Aide à la mobilisation et aux transferts
- Aide à la toilette simple et/ou complète, aide aux changes

Votre intégration sera facilitée par un accompagnement sur le terrain avec des salariés expérimentés lors de vos premières interventions. Votre planning tiendra compte de vos disponibilités et sera établi sur un secteur géographique défini, avec des bénéficiaires fixes.

Votre embauche chez Cassiopée comprend :

- Un CDI à temps partiel ou temps complet, avec possibilité d'évolution du nombre d'heures selon vos compétences et disponibilités
- Le remboursement des indemnités kilométriques à 0,50 €/km
- Le paiement double des heures effectuées les dimanches et jours fériés
- Le versement de la prime exceptionnelle "Macron" (1 500 € en 2024 pour un temps complet sans absences)
- Le paiement de la prime d'intéressement (moyenne versée : 900 € en 2024)
- Un accompagnement à la formation tout au long de votre parcours (formations internes, VAE, etc.)
- La remise de chèques Cdhoc à Noël (130 € en 2024)

Salaire horaire : de 11,88 €/h à 14,50 €/h selon diplôme, compétences et expérience (hors primes, heures supplémentaires majorées, etc.).

Pour candidater : recrutement@cassiopee.asso.fr